



Communiqué de presse

7 décembre 2020



Cagnotte record à remporter ce mardi à l'EuroMillions : 217 millions de francs !

La cagnotte de l'EuroMillions résiste depuis plusieurs tirages aux millions de joueurs européens qui tentent de la décrocher. Le jackpot de l'EuroMillions a ainsi atteint, vendredi 4 décembre, la limite maximale autorisée par le jeu, 217 millions de francs (montant équivalent à 200 millions d'euros). Cette cagnotte exceptionnelle est mise en jeu mardi soir.

Le jackpot de l'EuroMillions a augmenté au fil des semaines et a finalement atteint la limite maximale autorisée par le jeu : 200 millions d'euros ! Ainsi, c'est une cagnotte exceptionnelle de 217 millions de francs qui est mise en jeu mardi 8 décembre.

Précisons qu'une fois que le jackpot a atteint sa valeur maximale de 200 millions d'euros, il peut être remis en jeu, quatre fois consécutives en l'absence de gagnant au premier rang. Si aucun joueur ne découvre la combinaison gagnante à l'issue du 5^{ème} tirage, l'entier du jackpot est alors distribué au rang de gain inférieur qui compte au moins un gagnant (le deuxième rang, voire le troisième) ; à cette occasion, la cagnotte est donc forcément décrochée.

Rappelons qu'EuroMillions est proposé dans neuf pays (France, Espagne, Royaume-Uni, Luxembourg, Belgique, Suisse, Portugal, Irlande, Autriche) et propose deux tirages hebdomadaires, les mardi et vendredi.

Pour tenter de décrocher la timbale à votre tour, il vous suffit de jouer et de faire valider votre bulletin EuroMillions au plus tard mardi 8 décembre à 19h30 auprès de l'un des points de vente de la Loterie Romande ou sur internet www.loro.ch.

Bonne chance à tous !

Contact :

Jean-Luc Moner-Banet, Directeur général, 021 348 13 13, rp@loro.ch